

Relance du logement social: 300.000 nouvelles unités seront construites à l'horizon 2020

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 19-02-2010 20:34:28

Le nouveau dispositif de relance du logement social 2010-2020 prévoit la construction, durant cette période, de 300.000 logements d'une bonne qualité au profit de 1,5 million de personnes, a affirmé, vendredi à Rabat, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'espace, Ahmed Taoufiq Hejira.

Intervenant lors du forum régional pour la mise en oeuvre des Hautes orientations royales sur la promotion de l'habitat social, dans les régions de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer et Meknès Tafilalet, M. Hejira a indiqué que la réalisation de ce plan nécessitera un investissement direct de 60 milliards DH et permettra la création de 160.000 postes d'emplois.

Pour ce qui est des régions objets de la rencontre, M. Hejira a souligné que le déficit en logement social ne pourra être comblé qu'à travers la construction de 13.500 logements sociaux par an dans la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer et de plus de 6.500 unités dans la région de Meknès-Tafilalet.

Selon le ministre, ce dispositif de relance vise à donner plus de visibilité et de stabilité fiscale à l'investissement dans le logement social, à soutenir les ménages à accéder à la propriété et à inciter les promoteurs immobiliers à s'inscrire dans cette dynamique.

M. Hejira a également mis l'accent sur les mesures clefs destinées à relancer le logement social, dont le prix a été fixé à un plafond de 250.000 dirhams hors TVA et dont la superficie varie entre 50 et 100 m².

Ce nouveau dispositif permet à l'acquéreur du bien immobilier de bénéficier d'une aide de l'Etat, dont le montant correspond à la valeur de la TVA, à condition que ce dernier s'engage à occuper le logement acquis à titre d'habitation principale pendant 4 ans, a-t-il expliqué.

Pour sa part, M. Mohamed Saâd Hassar, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, a indiqué que cette réunion de concertation avec les acteurs locaux s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour faire de l'année 2010 une année d'habitat social par excellence et le point de départ d'une mobilisation générale pour la réalisation des objectifs inscrits dans le nouveau plan de relance du logement social, un chantier d'envergure qui requiert l'adhésion de tous.

Toutes les parties concernées sont invitées à conjuguer leurs efforts pour enrayer l'habitat insalubre, a-t-il ajouté, notant que l'unanimité autour des nouvelles mesures prises dans le cadre de la loi de finances 2010 et adoptées au parlement, confirme la prise de conscience collective et la volonté commune de tous les intervenants (gouvernement, forces politiques, pouvoirs publics et promoteurs immobiliers) de faire du chantier de l'habitat social l'une des priorités parmi les chantiers sociaux et de développement.

Mettant l'accent sur le rôle majeur des walis et des gouverneurs dans la coordination entre les différents intervenants en vue d'assurer le succès de ce chantier stratégique, M. Hassar a appelé les présidents des collectivités locales et responsables des Agences urbaines à davantage de souplesse dans le traitement des dossiers ayant trait aux projets d'habitat social et à la simplification des procédures dans le cadre de la transparence.

Le secrétaire d'Etat a aussi insisté sur la nécessité de trouver de nouvelles formules de partenariat entre les secteurs public et privé en vue de l'intégration effective du secteur privé dans la politique publique en matière d'habitat social et de préserver les conditions de la qualité du produit.

Cette rencontre de concertation s'est déroulée en présence notamment du wali directeur général des Collectivités locales au ministère de l'Intérieur, M. Noureddine Boutaib, du wali de la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer M. Hassan Amrani et du wali de la région Meknès-Tafilalet, M. Mohamed Faouzi.

Ont pris part également à cette rencontre, le directeur général de la Caisse de Dépôt et de Gestion, M. Anas Alami, le directeur général des Impôts, M. Noureddine Bensouda, et des gouverneurs et élus des deux régions, ainsi que de plusieurs opérateurs économiques.

MAPF